

Personnes présentes

Enseignants : Mesdames Barrillet, Julienne, Lauzanne, Pradon, Belanger, Grosjean, Mombazet, Reuzeau, Macary, Delacour, Connan - Messieurs Legrand, Lesage, Benahmed.

Élu représentant de la mairie : Monsieur Sgard.

FCPE : Madame Ro, Monsieur Mesbah

PERM : Mesdames Gosselin, Capegras, Salle, Cotte Loison, Batanian Zaarour, Monsieur Boucault

PEEP : Mesdames Vidal, Pardigon, Brackman, Reznik

Directrice restauration : Madame Colleville

Excusées

Madame Amaral, Inspectrice de l'Éducation Nationale - Mesdames Garandel et Legrand, enseignantes

Prochains conseils d'école :

- Jeudi 12 mars 2026 de 18h15 à 20h15,
- Mardi 16 juin 2026 de 18h15 à 20h15.

1. Présentations, structure et effectifs de l'école, résultats élections,

Nous sommes à ce jour à 341 élèves (338 élèves à la rentrée) contre 346 l'an passé, soit 5 élèves en moins. Les effectifs sont ceux anticipés.

Une fermeture de classe cette année a conduit à mettre en place deux classes doubles niveaux (CE1.CM2 et CM1.CM2).

Structure de l'école

Classes	Effectifs	Global	Ulis
3 CP	24-24-24	72	2
2 CE1 ½	25-25-12	62	2
2 CE2	27-28	55	1
2 CM1 ½	29-30-15	74	1
2 CM2 et 2 ½	28-28-12-10	78	6

TOTAL :
2025 : 341
2024 : 346
2023 : 364
2022 : 395
2021 : 398
2020 : 459

La rentrée s'est bien passée de façon globale, y compris au sein du dispositif Ulis qui accueille trois nouveaux élèves.

Elections des représentants de parents d'élèves

2022	Inscrits	Votants	2023	Inscrits	Votant	2024	Inscrits	Votants	2025	Inscrits	Votants
	630	455		612	451		570	437		575	418
%	72.22%	%	73.69%	%	76.67%	%	72.69%				

Participation identique à 2022 en légère baisse par rapport à l'an dernier.

- 3 sièges FCPE : Madame Tran, tête de liste
- 4 sièges PEEP : Madame Vidal, tête de liste
- 6 sièges PERM : Madame Jacquot, tête de liste

2. Périscolaire

a) Pause méridienne :

Deux personnes en direction : Laura Colleville et Christèle Molinari

- 312 enfants accueillis lors de la pause méridienne
- 110 à 115 enfants accueillis lors de l'accueil le mercredi à Bellerive
- 60 à 75 enfants accueillis le soir, après l'étude

Joker (entrée ou dessert) : les enfants peuvent venir se servir sur le plateau joker où ce qui n'a pas été mangé est mis. Fonctionne très bien et évite le gaspillage. Certaines denrées (fruits, yaourts) sont ajoutées aux jokers.

Petite faim / grande faim : assiettes de couleur différenciée. Ce n'est pas mis en place tous les jours.

Semaine du goût : retours mitigés sur le gratin de butternut, très bons retours sur la quiche aux légumes, la pizza lentilles-fèves.

Organisation :

Les CP mangent en premier sauf cas exceptionnel. Par contre, les classes au sein d'un niveau tournent pour ne pas manger à la même heure.

Si un enfant ne mange pas de façon récurrente, cela est remonté aux parents par téléphone.

Les mêmes règles sont appliquées à l'école et sur le temps de midi (à l'exception de la circulation dans le préau). Il y a eu un rappel des règles et de l'importance de se responsabiliser pour tous les niveaux il y a une semaine (billes, type de jeu possible, etc.)

Accès limité à la cour de récré à midi : la cour en L est scindée en plusieurs zones. En cas d'absence de surveillants, pour des raisons de sécurité, une partie de la cour est fermée. En cas d'intempéries, les enfants ne peuvent passer deux heures en continu dans la cour. Ils sont accueillis dans le préau. Les jeux qui y sont proposés : cartes, balle en or. Les enfants doivent rester assis pour des raisons de sécurité.

Ateliers mis en place : basket, football, lecture, tous les jours (sauf en cas de mauvais temps), art-thérapie le lundi et le vendredi (sur inscription). Projet de mettre en place un atelier ping-pong (qui sera sur inscription). Les ateliers sont menés par des intervenants ou enseignants.

Il y a toujours communication entre le temps scolaire et le temps périscolaire de ce qui se passe sur le temps de chacun.

Un projet de bal de promo le soir est à l'étude pour cette année (sondage auprès des parents en cours).

b) Étude

Entre 184 élèves au plus haut et 142 au plus. Les effectifs très fluctuants (d'une semaine à l'autre) peinent à donner une stabilité. De fait, les études peuvent être surchargées jusqu'à 30 élèves et d'autres fois à 21.

Les études sont tenues par des enseignants, une animatrice et une directrice de centre. Il y a au plus 8 études ouvertes.

Les élèves goûtent dans la cour ou le préau en fonction du temps,, pendant une demi-heure. Ensuite, ils retournent dans les classes pour faire leurs devoirs. Les enseignants gardent les élèves de leur classe. Les autres élèves sont répartis. En général, les niveaux sont mélangés dans les classes mais il y a beaucoup de CP à l'étude cette année. A l'issue de leurs devoirs, les enfants peuvent jouer calmement ou lire.

Les parents regrettent que le travail ne soit pas toujours fait à l'issue de l'étude :

Pour mémoire, le cadre défini par la mairie stipule qu'il s'agit « *d'études surveillées et non dirigées. Leur objectif principal est d'offrir aux élèves un cadre calme et sécurisé pour commencer leurs devoirs. Les intervenants ne sont donc pas chargés d'assurer un accompagnement pédagogique équivalent à celui pratiqué en classe.* ». Les conditions requises pour travailler sont donc proposées aux élèves, sans support ou action pédagogique des enseignants ; dans les faits, les enseignants aident les élèves qui les sollicitent, contrairement à ce que certains élèves ont pu rapporter à leurs parents. Certains enfants peuvent également chercher à être dans l'évitement de la tâche. L'adulte présent relance les enfants si nécessaire, mais il n'est pas là pour contraindre l'élève dans l'évitement.

3. Pédagogie

Les évaluations nationales ont eu lieu **du 8 au 19 septembre** dans de bonnes conditions pour tous les niveaux, car depuis deux ans tous les niveaux sont concernés.

Certains élèves disent avoir déjà travaillé sur les évaluations à la maison, ce qui est regrettable. Elles sont un outil pour connaître le niveau des élèves pour une cohorte, avec tout le discernement possible et programmer la suite du travail dans la classe, ainsi que les aménagements pour permettre une prise en compte la plus adaptée possible à chaque élève.

Chaque famille a reçu les résultats, avec un entretien quand cela s'avérait nécessaire.

Globalement, pas de grosses difficultés détectées à l'exception de l'effet vacances pour certains.

Certains regrettent un gaspillage important de papier.

Les évaluations de janvier restent les plus importantes pour les CP pour alerter sur des difficultés.

a) Premiers retours sur les évaluations, sans retour pour l'instant des synthèses globales

CP : mieux réussies que les années précédentes – Les scores les plus faibles sont : reconnaître la graphie des lettres et la résolution de problèmes

CE1 : mêmes exercices toujours échoués, droites graduées, comme les années précédentes, et calculs en ligne (sur la masse des calculs, les élèves ne font plus attention aux signes de l'opération).

CE2 : mêmes remarques, les exercices sont identiques à ceux des années précédentes. Difficulté à travailler en temps limité. Beaucoup de questions avec des pièges en conjugaison (passé composé)

CM1 : temps très court pour le calcul en ligne. Le texte documentaire lu par l'enseignant deux fois, suivi de questions déstabilise car ce n'est pas un exercice fait habituellement (ils ont le plus souvent accès au texte).

CM2 : le calcul chronométré pose problème (quantité de calculs, stress ?). Difficulté en étude de la langue (nature, fonction, conjugaison).

b) Nouveaux programmes

Cycle 2 : toutes les classes ont un nouveau programme cette année.

En français : accent mis sur vocabulaire, production d'écrits

En mathématiques : fractions dès le CP (calcul, comparaison), probabilités en CE2. La difficulté c'est que cela prend sur le temps du reste des apprentissages en mathématiques traité plus rapidement, notamment la lecture de l'heure. Ne pas hésiter à le raccrocher à la vie quotidienne à la maison pour renforcer les acquisitions

Cycle 3 : changements applicables en CM1 et en 6^e uniquement cette année, en CM2 l'an prochain.

En français : oral et étude de la langue renforcés

En mathématiques : initiation à la pensée algébrique, en CM1 introduction cette année des probabilités commencées en CE2.

Pour la mise en œuvre des nouveaux programmes, les enseignants ont parfois fait le choix de nouveaux supports ou méthodes.

c) Projets d'école/de classe

▪ Classe de découvertes Ulis :

- Le dispositif Ulis est parti à Thizy une semaine du 6 au 10 octobre, pour tous les élèves qui pouvaient y partir.
- Encadrement : l'enseignante Madame Connan + un animateur + une maman d'un enfant autiste non autonome + 2 AESH
- Retour positif : très bon accueil, programme sur la biodiversité adapté aux élèves du dispositif, très bon animateur.
- AESH : Madame Connan tient à préciser que le coût de leur séjour n'est pas pris en charge par la mairie (il a été offert par le prestataire) et les AESH ne sont pas défrayées du séjour. Pas de compensation sur les heures supplémentaires effectuées. Elles sont remerciées pour leur engagement.

▪ Autres classes de découvertes :

- D'autres candidatures pour les séjours plus tardifs seront certainement soumises à la commission d'attribution.
- Les classes autogérées sont très lourdes à mettre en place et à la charge de l'enseignant.

▪ Education Physique et Sportive :

- Les classes participent toujours aux cycles et tournois sportifs proposés par la ville. Ultimate déjà fait pour les CM1. Basket-ball à venir pour les CM2 en décembre. A venir : balle au capitaine pour les CE2, rencontres athlétiques pour les CP/CE1 et le cross des mille pattes.
- Toutes les classes ont des intervenants y compris les CP par alternance (1 trimestre / classe) cette année, au stadium.
- Cette année, toutes les classes de CM bénéficient des classes d'eau (semaine filée de natation en novembre).
- Rugby éducatif, en lien avec le RAC et Paris X Nanterre pour les classes CHAM : 5 séances autour de la pratique sportive + valeurs du sport

▪ Projet Musique (tous les CE1, CE2 et 1 CP), avec intervenant Pierre-Alain Mespoulet.

- Thème : Musique et cinéma, l'accord parfait : impact de la musique dans le cinéma. Un compositeur de musique sur image va intervenir dans l'école et les CE2 iront à la Cinémathèque de Paris. Participation au festival du film et probablement projections ponctuelles au cinéma Ariel.
- Cette année, par manque de places, l'école ne s'est pas inscrite au dispositif École et cinéma, mais fera la sensibilisation à cette culture par le biais du festival du film ainsi que des séances sur demandes.

▪ Projet arts plastiques : deux projets avec Philippe Lhuisset, à partir de janvier.

- 4 classes (1 CM1, 1 CM2 et 2 CP) : Monstres et Mythologie, arts plastiques en se basant sur la mythologie vue en classe et peut-être une exposition au mois de juin.
- 2 classes (les doubles niveaux) : Un voyage architectural à travers le temps, au-delà de l'art plastique. Réalisation d'une ville en 3D avec des matériaux recyclés. Visites de sites patrimoniaux et culturels (Cité de l'architecture, Fondation Louis Vuitton)

▪ Classes CHAM : projet de comédie musicale en fin d'année, en lien avec le projet d'école : les chansons qui soignent les maux.

▪ Projet arbres et forêt : 2 classes CHAM, 1 CP, 1 CE1 : sorties, interventions, productions artistiques

▪ EDD : demande d'un service civique avec cette valence, pour aider à la mise en place des projets en cours (jardin, compost, tri, refuge LPO, conseil des éco-délégués,...) + poursuite de la labellisation avec des nouveaux projets (collecte de jouets, collecte Banque alimentaire en novembre, course Action contre la faim en mai)

Poursuite de ce qui est en place au mieux sans PACTE pour financer les heures.

▪ Santé : interventions de l'infirmier municipal autour des thématiques du sommeil, de l'alimentation, des accidents domestiques, d'apprendre à porter secours, de la puberté.

Interventions déjà faites pour les CP et à venir prochainement en CE2.

▪ Intervention officier de prévention de la Police nationale sur le climat scolaire (en lien au harcèlement et EVAR) en CM1 et CM2 au retour des congés de la Toussaint.

- Projet transdisciplinaire Pâtisserie / Manger-Bouger (CE1 et Ulis) : ateliers pâtisserie pour apprendre aux enfants à cuisiner des goûters sains – En attente de l'installation d'un four et d'une commande de matériel + atelier Bouger (danse sur des musiques de films)

4. Le « vivre ensemble » au sein de l'école

a) Vote du règlement intérieur :

Voté à l'unanimité avec le retrait de la mention sur l'ouverture le mercredi matin qui ne concerne que les enseignants.

b) Climat scolaire - Pôle harcèlement

Lutte contre le harcèlement : au retour des congés et comme chaque année aura lieu la journée Non Au Harcèlement, avec le code vestimentaire bleu et des séances en classe autour de la thématique. L'école le reconduira avec les enquêtes qui y seront associées pour détecter d'éventuelles situations. C'est notre attention à tous au quotidien qui garantit au mieux la détection et le traitement des situations à problèmes.

Programme pHARe : dans ce cadre auquel nous adhérons, une progression de 10 heures de formation par an de sensibilisation auprès des élèves a été pensée par l'équipe. L'école est en train de rentrer progressivement dans le 2ème niveau de pHARe (labellisation). Cela impliquera un travail avec les têtes de listes des parents élus à l'échelle de la circonscription.

Un pôle est disponible auprès de l'Inspection et est sollicité par l'école en cas de besoin. Il l'a été l'an dernier. Le premier maillon de la chaîne étant l'école via la direction et les enseignants. Il y a des techniques de résolution qui se font dans la bienveillance. Les familles sont informées d'une démarche globale sur la classe de leur enfant par exemple, et les parents des élèves concernés uniquement si le pôle le juge nécessaire. Toute l'école est très à l'écoute des enfants sur tous les temps.

Elections délégués : Parallèlement, l'école sensibilise les élèves aux devoirs civiques et à l'engagement citoyen avec les élections de délégués de classe qui ont eu lieu cette semaine dans de vraies conditions (urne et isolement fournis par la mairie).

Médiation par les pairs : Les élèves formés à la médiation par les pairs vont rentrer en service dans la cour au retour des congés d'automne. Les plannings ont été établis cette semaine et leurs chasubles d'identification reçues. Le plus difficile est de trouver un lieu adapté qui doit respecter confidentialité, mais aussi garantir la surveillance par l'adulte. Une nouvelle cohorte sera formée cette année pour assurer la relève. Le problème de leur présence sur la cour des petits se pose. L'évaluation se fera sur le ressenti sur le climat dans la cour, le bien-être de tous : il est difficile d'avoir des éléments chiffrés dans ce domaine.

c) Laïcité

Cette année, de nombreux faits ayant eu lieu ici et ailleurs, une tolérance zéro est de circonstance, et tout acte sera signalé et transmis en fait établissement. A ce titre, une attention accrue est demandée.

Rappel est fait sur le respect de la charte des accompagnateurs, à signer pour tout accompagnement de la classe en sortie : obligation de neutralité et de discrétion. Pas de possibilité de prendre des photos sans accord de l'enseignant.

Un parent qui ne respecterait pas ces règles se verra le refus d'accompagnement de classe lui être signifié.

d) Festivités :

- **Marché de Noël : vendredi 12 décembre 2025** sous la forme habituelle à priori (sur le temps scolaire, vente des créations des enfants réalisées avec les enseignants, autorisation de venir avec de l'argent ce jour-là). L'argent éventuellement récolté au marché de Noël sert à alimenter les projets de classe.

- **Fête de fin d'année : vendredi 26 juin 2026** – Réfléchir à la formule pour être encore davantage dans le développement durable. Tenter d'y associer les délégués de classe pour recueillir leurs idées.

5. Sécurité :

Retour sur les exercices effectués depuis la rentrée :

- PPMS Intrusion : a eu lieu cet après-midi, bon déroulement, pas de mouvement de panique, toutes les portes étaient verrouillées, les enfants silencieux, les téléphones en mode silence.
- A faire : travailler sur un scénario « s'échapper »
- Incendie : a eu lieu très rapidement après la rentrée, s'est bien déroulé. Un passage dans chaque classe a eu lieu pour rappeler les attitudes à avoir, même une fois dans la cour. Les élèves ont été réceptifs. Lien à faire avec le périscolaire sur les mêmes règles applicables.
- PPMS risques majeurs : aura lieu dans l'année, date commune à tout le département.
- Cette année : passage de la commission de sécurité en fin d'année civile.

6. Mairie :

- Point des travaux faits, à venir et à faire dans l'école :
 - Travaux effectués : Toiture, travaux faits cet été, échafaudage toujours en place, ce qui pose question (sécurité, intrusion), éclairage LED dans les faux plafonds, détecteurs toilettes et couloirs installés, rideaux occultants en cours ou programmés.

- Travaux toujours en attente : changement des nez de marches en PVC (de façon urgente), mise en place d'une estrade dans les toilettes pour les CP (des agents sont passés en juin et ont validé la faisabilité de la baisse d'un lavabo dans chaque sanitaire enfant – on est en attente des suites), changement des têtes de robinets de radiateurs défectueuses,
 - A venir : remplacement du portail par un portail coulissant avec visiophone, idem portillon, mise en peinture du préau (en décembre, à confirmer), transfert de la baie informatique au rez-de-chaussée (espace pris sur la réserve EPS, devenue très petite et ne pouvant recevoir les tapis : étude de solution en cours), mise en place d'un détecteur de présence dans la salle des maitres,
 - Demandé : mise en peinture du couloir du 1^{er} étage, poursuite du remplacement des fenêtres au rez-de-chaussée, installation d'un abri vélos + rails supplémentaires
 - Grandes chaleurs : 39 degrés constatés au 2^e étage cet été. Les stores extérieurs actuellement en place ne sont pas occultant et peu efficaces. Proposition des parents de plafonniers ventilateurs dans les classes et de brumisateurs en extérieur. Monsieur Sgard évoque les règles sanitaires exigeantes à valider. Un programme de la mairie d'amélioration énergétique pour les écoles est en cours : une première tranche d'écoles prioritaires pour des travaux a été arrêtée, en attente des écoles concernées par une deuxième tranche.
 - Contre-sens cyclable mis en place rue Cramail pendant les vacances de la Toussaint
 - Aménagement avenue Albert I^{er} réétudié par la mairie : il n'est pas possible d'accéder aux demandes du fait de l'emprise des bus qui empruntent le virage
- Point sur le projet immobilier à la place de la crèche
Le promoteur s'est retiré et le terrain remis en vente : à ce jour, il n'y a plus de projet d'actualité.
 - Demande de retour sur la résolution de l'incident à la piscine (accident en CE1): en attente de travaux plus conséquents en janvier (date à confirmer), mise en place de barrières plastiques lestées et d'affichages.
 - Problème de four : la réponse a été apportée à ce jour à savoir que c'est le four qui ne fonctionne plus et non l'installation électrique qui ne le supporte pas. Un nouveau four va donc être acheté par l'école.
 - Travaux au conservatoire : à priori, les travaux seraient prolongés jusqu'à fin janvier. Les membre du conseil demandent à ce qu'il y ait une meilleure communication sur ce sujet.

7. Point sur la coopérative

Mesdames Legrand et Lavenier sont les mandataires cette année encore, aidées par Madame Reuzeau.

La clôture des comptes s'est effectuée le 19 septembre dernier en présence de Mesdames Comptour, Wurtz et Vidal, ainsi que Madame Reuzeau, enseignante, en suivant le protocole de contrôle en vigueur à l'OCCE.

Le bilan a été validé avec un excédent de **3909,07 €** contre **5774,93€** l'an dernier (ce qui est positif car il faut limiter l'excédent).

Les comptes ont démarré avec **9784 euros** entre le compte courant et la caisse. Cette avance nous permet d'engager les projets quoiqu'il en soit.

- Le fonctionnement arrêté cette année est de 5 régies d'avance par classe maximum, incluant les sorties. Un contrôle est fait avant chaque versement d'une nouvelle régie.
- L'école a déjà engagé des dépenses ou va le faire :
 - pour des livres de littérature de jeunesse sur le harcèlement, les émotions pour mettre en œuvre les séances d'EMC sur ces thématiques et EVAR (Educations à la vie affective et relationnelle).
 - Chaque classe va être dotée de visionneuses.
 - Les chasubles des médiateurs ont été également achetées pour les identifier dans la cour.
 - Four et sono
- Des projets caisses des écoles vont être proposés, qui si ils ne sont pas financés tout ou partie par cette dernière, le seront par la coopérative.

Questions complémentaires

- Un manuel pour deux élèves en CP, du fait des changements des programmes : avoir un manuel par élève dès la première année serait un coût trop important et pas utile. Les manuels ne peuvent être achetés sur la coopérative. Ils doivent l'être sur budget mairie et caisse des écoles (budget par élève pour toutes les fournitures scolaires)
- Possibilité de payer sa contribution à la coopérative par carte bancaire : c'est à l'étude par la directrice qui en a connaissance mais qui n'a pas encore pu faire la formation associée.
- Accès à des outils numériques : trois chariots de 15 tablettes disponibles dans l'école (actuellement en CE1, CM1 et CE1.CM2) + ordinateur en fond de classe.

Le conseil d'école est clos à 20 heures 23.

La directrice
Maryline Lavenier

Les secrétaires de séance
Anne-Laure Mombazet et Monsieur Boucault